

## ▶ ANIMATIONS À L'ÉPICERIE

📅 **Mardi 9 avril 2024 dès 13h30**

"Atelier cuisine" animé par la Banque alimentaire : réalisation d'une tortilla de pommes de terre aux poivrons et atelier théorique sur le sucre.

📍 Épicerie sociale Joséphine Baker, 41 rue Jules Ferry.



Banque Alimentaire  
du Nord

📅 **Jeudi 18 avril dès 14h00**

"Café convivial et réalisation d'un désodorisant" d'ambiance naturel et relaxant.

📍 Épicerie sociale Joséphine Baker, 41 rue Jules Ferry.



📅 **Mercredi 24 avril dès 8h30**

"ATELIER PARENTS/ENFANTS" autour d'un petit déjeuner convivial : crêpes party + jus de fruits frais et smoothies.

📍 Épicerie sociale Joséphine Baker, 41 rue Jules Ferry.



➔ Inscription à l'épicerie sociale Joséphine Baker auprès de M<sup>me</sup> BOIS.

## ▶ ANIMATIONS SENIORS

📅 **Mardi 30 avril dès 14h00**

" APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ "

➔ Inscription au Relais Infos Seniors le matin de 8h00 à 12h00 auprès de M<sup>me</sup> SKIMANI à partir du mardi 02 avril.

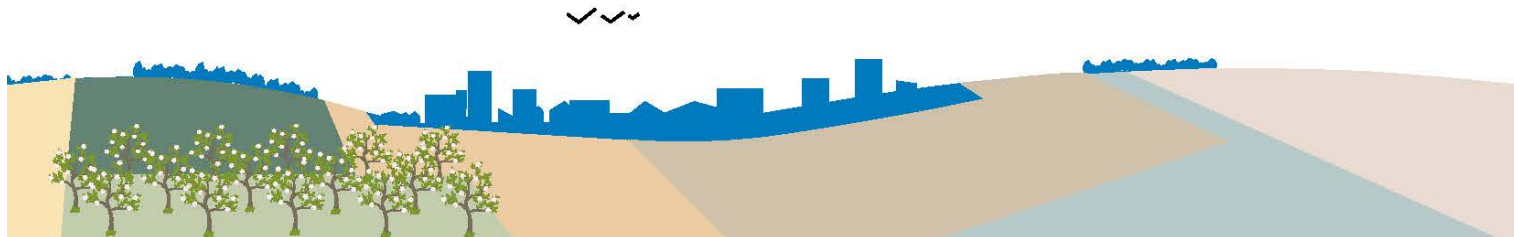


## ▶ LA BORNE D'ACCÈS AUX DROITS

**Pour favoriser l'inclusion numérique, le CCAS a mis en place une borne d'accès aux droits à l'accueil du CCAS. Ce dispositif vous permet d'accéder à des informations et services liés à vos droits.**

En libre accès, cette borne tactile vous permet de naviguer sur certains sites comme la CAF, les impôts, France travail, la CARSAT ou encore le site de la commune... et d'effectuer vos démarches administratives en toute simplicité. La borne est reliée à une imprimante pour vous permettre d'imprimer des documents nécessaires à l'ouverture ou la régularisation d'un droit. Cet outil est conçu pour être intuitif et accessible à tous. Si néanmoins vous avez besoin d'être accompagné, un agent du CCAS est à votre disposition.





## ▶ LE CHÈQUE ÉNERGIE ARRIVE BIENTÔT !

**Face à la hausse des prix de l'énergie, le Gouvernement continue d'agir pour aider les Français.**

Le Chèque Energie 2024 sera envoyé automatiquement par courrier à compter du 02 Avril jusqu'au 15 mai 2024 aux ménages éligibles. Ce chèque proposé depuis 2018 permet de payer des factures d'électricité, de gaz, de fioul ou de bois de chauffage. Une nouveauté cette année, le chèque pourra être utilisé pour payer les charges de chauffage auprès du bailleur social.

Le montant du chèque varie entre 48 euros et 277 euros en fonction des revenus et de la composition du ménage. Il est utilisable jusqu'au 25 mars 2025.



## **Vous n'avez pas reçu le chèque énergie et vous pensez remplir les conditions pour y prétendre ?**

RDV sur le site <https://www.chequeenergie.gouv.fr/> afin de tester votre éligibilité ou composer le 0 805 204 805 (Service et appel gratuits).

## **Besoin d'une aide pour en faire la demande ou pour utiliser votre chèque auprès de votre fournisseur ?**

Vous pouvez prendre RDV au CCAS en appelant le 03 27 28 17 64.

## ▶ MAPRIMEADAPT', UNE SOLUTION POUR ADAPTER SON LOGEMENT

**Vous êtes une personne âgée ou en situation de handicap et souhaitez adapter votre logement ?**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'aide "MaPrimeAdapt'" peut financer 50 % ou 70 % de la réalisation de vos travaux d'adaptation du logement : remplacement d'une baignoire par une douche de plain-pied, installation d'un monte-escalier, pose de mains courantes, élargissement des portes...

Cette aide est attribuée aux propriétaires sous conditions d'âge et de ressources.

La démarche se fait en 5 étapes, avec l'aide d'un assistant à maîtrise d'ouvrage.

Pour plus d'informations, contacter  
Espace Conseil de Valenciennes Métropole  
au 03 62 53 25 14 ADIL du Nord et du Pas-de-Calais  
32 Avenue Albert 1<sup>er</sup> - 59300 VALENCIENNES



## PROCHAINES PERMANENCES AU CCAS

### LOGEMENT

Samedis 20 avril, 04 mai 2024

☎ sur rendez-vous au 03 27 28 12 86

### MUTUELLE JUST

Jeudi 02 mai 2024